

SAINT-LOUIS

7^E ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mercredi 12 septembre 2018 à 19 h

SALLE 115, CENTRE SPORTIF DE SAINTE-FOY

930, avenue Rolland-Beaudin

PROCÈS-VERBAL

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Mario Léonard	Vice-président
M. Walter Ouellet	Trésorier
Mme Andrée Blanchet	Administrateur
Mme Nadia Aubin-Horth	Administrateur
Mme Carole Dussault	Administrateur
Mme Émilie Villeneuve	Conseillère municipale

IL Y A QUORUM : OUI

ÉTAIT ABSENT :

M. Bernard Drouin	Président
Mme Khadija Saïd	Secrétaire
M. Pierre Pelletier	Administrateur
Mme Anne Corriveau	Conseillère municipale
M. Rémy Normand	Conseiller municipal

ASSISTENT ÉGALEMENT :

Mme Isabelle Darisse, Conseillère en consultations publique, Service de l'interaction citoyenne

DEUX CITOYENS ASSISTENT

18-09-01 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M. Mario Léonard, vice-président ouvre l'assemblée à 19 h 5. Il souhaite la bienvenue aux membres et au public présent. Il demande s'il y a ajout ou modification de sujets à l'ordre du jour.

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée	19 h
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 1
3. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 13 juin 2018	19 h 5
4. Projet le Phare : consultation à venir et préparation d'un mémoire	19 h 10
5. Plan de circulation aux abords du Phare	19 h 35
6. Suivi des dossiers	19 h 45
• Sécurité des piétons sur la rue Wilfrid Légaré	
• Service téléphonique 311	
• Rue de Grondines	
• Commerce de proximité	
• Projet de rue conviviale	
7. Questions et commentaires du public	20 h 5
8. Période d'information des membres du conseil municipal	20 h 25
9. Divers	20 h 35
• Correspondance	
• Lieux des réunions du Conseil de quartier pour 2018-2019	
• Trésorerie	

18-09-02 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

18-07-01

Sur proposition de Mme Andrée Blanchet, secondé par M. Walter Ouellet, il est unanimement résolu d'adopter le projet d'ordre du jour tel que présenté.

18-07-02

Sur proposition de M. Walter Ouellet, secondé par Mme Carole Dussault, il est unanimement résolu de nommer Mme Isabelle Darisse comme secrétaire de la rencontre afin qu'elle rédige le procès-verbal.

18-09-03 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 13 JUIN 2018

18-07-03

Sur proposition de Mme Nadia Aubin-Horth, secondé par M. Walter Ouellet, il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal avec les modifications suivantes :

- P. 4, 3^e paragraphe, changer SDC par Société de développement commercial
- P. 7 Résumé-Politique de participation publique : Commentaires et suites – Retirer les noms de MM. Mario Léonard et Walter Ouellet pour les remplacer par Carole Dussault et Pierre Pelletier.
- P. 8, 2^e paragraphe, remplacer M. Dion par M. Doré

18-09-04 PROJET LE PHARE : CONSULTATIONS À VENIR ET PRÉPARATION D'UN MÉMOIRE

M. Léonard questionne Mme Darisse à savoir quand seront annoncées les consultations publiques. Mme Darisse informe les membres du conseil de quartier que l'annonce est imminente et toute l'information sera rendue publique à ce moment-là.

Le conseil de quartier se questionne à savoir s'il veut mettre en place un comité pour produire un mémoire. Ils conviennent d'envoyer un courriel aux membres du conseil de quartier. Par la suite, ils vérifient l'intérêt des personnes présentes dans la salle. M. Louis Alexandre, ancien président serait intéressé ainsi que Mme Ginette Paquin.

18-09-05 PLAN DE CIRCULATION AUX ABORDS DU PHARE

Mme Darisse répète que toute l'information sera rendue publique lors de l'annonce de la consultation publique.

18-09-06 SUIVI DES DOSSIERS

- **Sécurité des piétons sur la rue Wilfrid-Légaré**

Voici la réponse de l'arrondissement :

Réponse – Résolution 18-06-02 (Conseil de quartier de Saint-Louis)

À la suite d'une nouvelle analyse, la construction d'un trottoir sur la rue Wilfrid-Légaré peut être justifiée. Le moment auquel ce trottoir pourra être réalisé demeure toutefois à établir selon la priorité des travaux pour l'ensemble de la Ville de Québec.

Le Service du transport et de la mobilité intelligente de la Ville (STMI) a aussi déplacé vers le nord la ligne axiale (ligne jaune au centre de la rue) sur le tronçon de la rue Wilfrid-Légaré qui est situé entre la route de l'Église et la rue Landry, et ce, afin de faciliter les déplacements sur la voie de circulation sur laquelle le stationnement est autorisé.

Le STMI a également formulé une demande aux fins d'une surveillance accrue par les agents de stationnement sur la rue Wilfrid-Légaré en ce qui concerne le respect de la réglementation du stationnement.

Enfin, le STMI a contacté M. Doré aux fins d'un suivi concernant les demandes qu'il a formulées.

18-07-04

Sur proposition de M. Walter Ouellet, secondé par Mme Carole Dussault, le conseil de quartier de Saint-Louis demande à la Ville de Québec d'évaluer la possibilité de joindre un trottoir pour la rue Wilfrid-Légaré lors du projet de réfection de la route de l'Église.

Advenant que le projet de réfection de la route de l'Église ne se réalise pas en 2019, que la construction du trottoir soit faite dès que possible.

Unanime.

- **Service téléphonique 311**

Mme Darisse mentionne que la résolution a été transmise au Service de l'interaction citoyenne pour analyse.

- **Rue des Grondines**

(voir page suivante)

Réponse de l'Arrondissement :

Réponse- précisions demandées en lien avec la réponse à la résolution 17-08-03 (CQ de Saint-Louis)

Les relevés de circulation ont été réalisés en semaine, entre 7 h et 10 h et entre 15 h et 18 h. Ceux-ci ont été réalisés sur la rue des Grondines, aux intersections des rues Lavigerie, Rouville et Carswell.

Lorsque le Service du transport et de la mobilité intelligente (STMI) analyse la circulation de transit sur une rue, il prend en considération le nombre d'habitations près de la zone visée, la présence de générateurs d'usagers (garderie, bureau privé chez un particulier), la hiérarchisation routière de la rue, le débit de véhicules journaliers, ainsi que les mouvements des véhicules.

Dans le cas de la rue des Grondines, qui est considérée comme une rue locale secondaire, les débits de véhicules journaliers sont conformes aux limites de cette catégorie. Le débit de circulation réelle de cette rue correspond donc au modèle des déplacements routiers.

Les observations réalisées sur le terrain ont démontré qu'à certains moments, la concentration des véhicules dans ce secteur était plus importante, ce qui n'occasionne toutefois pas de problématique pour la sécurité.

À la suite de l'analyse réalisée par le STMI, la circulation sur la rue des Grondines correspond donc aux attentes contenues dans le schéma des déplacements urbains, compte tenu du nombre de résidents dans ce secteur, de sa position géographique, de son alignement et des répercussions de la mise en place de mesures d'apaisement.

Enfin, les membres du conseil d'arrondissement vous remercient de porter ce genre de situation à leur attention. La Ville de Québec est toujours préoccupée par la sécurité routière. Dans le cadre de l'élaboration de sa nouvelle Stratégie de sécurité routière 2019-2023, la Ville a tenu au cours de la dernière année des consultations publiques auprès des citoyens, notamment aux fins de recueillir leur opinion et leur perception concernant

le comportement des usagers de la route. D'ailleurs, la Ville dévoilera prochainement sa Stratégie de sécurité routière.

- **Commerce de proximité**

Mme Darisse précise aux membres du conseil de quartier qu'il est important de comprendre qu'une résolution doit demander une orientation et non pas des moyens. Par conséquent, il n'y aura pas d'autre suivi, car la résolution a été bien reçue par le service porteur.

- **Projet rues conviviales**

Une présentation a été faite aux pléniers des élus, la démarche suit son cours pour l'organisation de séances à l'attention des conseils de quartier.

18-09-07 QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

- Une citoyenne se questionne sur la consultation sur le projet le Phare. Elle veut savoir si les études seront disponibles.

Mme Darisse informe qu'au moment de l'annonce de la consultation, tous les documents seront disponibles sur le site web de la ville de Québec.

- La même citoyenne se questionne sur les études de la circulation

Mme Darisse mentionne que la Ville de Québec a conçu sa propre étude de la circulation et qu'elle sera rendue publique lors de l'annonce de la consultation publique.

- (Bis). Elle se questionne à savoir si le conseil de quartier pourrait faire une résolution afin que le tracé du tramway ne touche pas le boisé Rochebelle.

Le conseil de quartier ne se sent pas en mesure, à l'heure actuelle de prendre position sur cette question. L'information du tracé finale n'est pas encore disponible. M. Léonard et Mme Dussault invitent la citoyenne, si elle a des inquiétudes, d'appeler le 311 afin de transmettre ses préoccupations.

- (Bis), elle s'interroge à savoir si les travaux de construction du centre de glace ont commencé ou s'ils ont été retardés.

Mme Darisse mentionne que les travaux ont bel et bien commencé bien qu'ils ne soient pas visibles.

La citoyenne est inquiète que les résidus des travaux soient placés près du boisé de Rochebelle.

- Un citoyen se questionne sur le mandat de la commission d'urbanisme. Est-ce qu'ils doivent se positionner sur les aspects architecturaux d'un projet ?

Mme Villeneuve affirme que oui et invite le citoyen à consulter leur site web pour plus de détails.

18-09-08 PÉRIODE D'INFORMATION DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Mme Villeneuve informe les citoyens de quelques points :

- M. Legault, directeur général, quittera la Ville de Québec sous peu. Il sera remplacé par M. Luc Monty, sous-ministre au Ministère des Finances du Gouvernement du Québec.
- Vision de l'habitation : Sera lancé dès cet automne.

Trois comités :

- Directeurs (Directeurs de la ville)
 - Rédacteurs (Professionnels de la ville)
 - Conseil des partenaires (Vivre en Ville, APCHQ, CORPIQ, BAIL, Institut de développement urbain, PECH, OMHQ, FECHAQ, FROHQ etc.
 - Événement à venir au printemps prochain.
- Maguire en fête, entre 8 000 et 9 000 personnes présentes.
 - Stratégie sur la sécurité routière, devrait être présenté d'ici quelques semaines. Il y a beaucoup d'attente sur ce sujet-là.
 - Hébergements touristiques, le rapport est sorti en début d'été. 11 recommandations sont sorties. C'est un sujet d'importance pour le quartier. Très intéressant, mais amène beaucoup de questionnement. Il faudrait que la réglementation suive pour assurer le respect des résidents.
 - Marathon : 14 octobre, mais impact important au niveau de la circulation.
 - Plan de gestion des matières résiduelles [PGMR] : Rencontre demain et la précédente était lundi soir.
 - William-Stuart : Le sommaire décisionnel a été voté au mois d'août, on vous le transmettra sous peu.

Une administratrice se demande si, lors du sommet, il va y avoir des présentations au niveau de l'environnement. Mme Villeneuve le souhaite et que les présentateurs amènent des solutions qui seront accessibles pour la ville de Québec.

18-09-09 DIVERS

- **Correspondance**

La seule correspondance reçue est celle de l'invitation pour la soirée d'information sur le Plan de gestion des matières résiduelles.

- **Lieux des réunions du conseil de quartier pour 2018-2019**

Mme Darisse présente la problématique. Il n'est plus possible de tenir les rencontres à la bibliothèque. Par conséquent, il a été demandé de faire une recherche de d'autres locaux dans le quartier ce qui a été fait avec succès. Cependant, 3 dates demeurent difficiles à réserver. Il s'agit du 12 décembre, 10 avril 2019 et 8 mai 2019. Mme Darisse demande aux membres du conseil d'administration d'évaluer la possibilité de décentraliser les rencontres et de les faire au Centre communautaire Saint-Mathieu qui est situé dans le quartier du Plateau, mais à très grande proximité du quartier Saint-Louis.

D'un commun accord, les membres du conseil de quartier acceptent la possibilité que les rencontres de décembre et de mai soient déplacées au centre communautaire Le Plateau et qu'une démarche soit entreprise afin de réserver la salle multifonctionnelle de la bibliothèque Monique Corriveau afin de tenir l'assemblée générale annuelle du conseil de quartier.

Il est convenu d'envoyer le calendrier au conseil d'administration lorsqu'il sera confirmé.

- **Trésorerie**

M. Ouellet informe les membres du conseil de quartier qu'il reste au compte présentement 821,12 \$ au 31 août.

18-09-010 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE.

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition de M. Walter Ouellet, il est unanimement résolu de mettre fin à la rencontre vers 20 h 48.

M. Mario Léonard,
Vice-président
Conseil de quartier Saint-Louis

M. Walter Ouellet
Trésorier
Conseil de quartier Saint-Louis